Image not found or type unknown

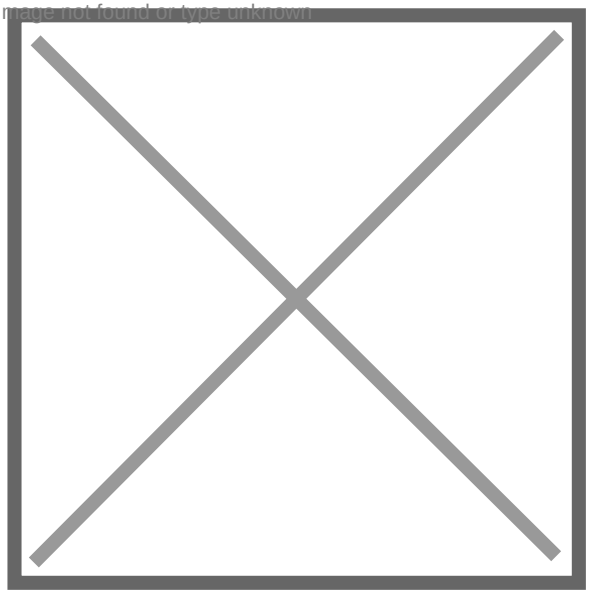

Cessation d'activité et arnaque expert comptable

Par **fabrice77350**, le **07/10/2013** à **14:50**

Bonjour,

Mon amie avait missionnée un expert comptable pour l'aider dans la cessation de son activité et celui-ci n'a pas fait son travail ou du moins en partie.

Le centre des impôts demande des papiers que l'expert comptable n'a pas fournis. Nous avons retrouvé cet expert comptable qui avait changé d'adresse et de numéro de téléphone par une recherche sur le net et trouvé un portable. Celui-ci nous a roulés dans la farine en ayant changé son numéro de portable depuis. Vous aurez compris la mentalité de cet individu.

Nous avons recherché une nouvelle entreprise pour nous aider mais celle-ci nous demande 6 000 euro pour fermer l'entreprise de mon amie.

Comment pouvons-nous faire pour réduire la facture ?

Merci de votre aide

Par **trichat**, le **07/10/2013** à **20:05**

Bonsoir,

Si l'individu que vous aviez missionné est effectivement expert-comptable, il doit être inscrit à l'ordre des experts-comptables et il a dû vous faire signer une lettre de mission (règle de déontologie professionnelle).

Vérifiez qu'il est bien inscrit. Si oui, adressez une lettre recommandée avec avis de réception au président de l'ordre pour lui expliquer les défaillances dudit expert. Et demandez que l'assurance responsabilité professionnelle obligatoire soit mise en oeuvre.
Mais, il y a des individus sans scrupules qui s'improvisent "expert"-comptables...en toute illégalité car il s'agit d'une profession réglementée.

Avant de vous engager avec un nouvel expert, faites jouer la concurrence et demander plusieurs devis.

Cordialement.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés